

CONSIGNES POUR L'EXAMEN D'ENTREE

Type long - Master en Education musicale

L'admission se fait sur base de l'étude d'un dossier constitué par l'étudiant et de la réussite d'une épreuve musicale.

Prérequis :

- Niveau 3 de formation musicale souhaité.
- Déchiffrer un chant aisément (mélodie, paroles, accords).
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement à l'oral et à l'écrit.
- Aimer apprendre à faire apprendre.
- Faire preuve de conscience professionnelle.
- Aimer chercher, oser innover.
- Se remettre en question pour sans cesse évoluer.
- Aimer travailler en équipe.
- Faire preuve d'une maîtrise instrumentale (clavier et/ou guitare et/ou accordéon).
- Connaitre le clavier du piano.
- Faire preuve d'une grande maîtrise rythmique
- Connaitre la voix de l'enfant, de l'adulte.
- Expérience dans la conception d'activités musicales collectives.
- Expérience dans la gestion d'un groupe.

Le candidat aura préparé à domicile :

- Un exercice d'échauffement vocal à accompagner au clavier ou à la guitare en modulant par $\frac{1}{2}$ ton.
- 1 chant à chanter et accompagner à l'instrument de son choix (guitare, clavier ou accordéon) qui montrera les meilleures compétences vocales et instrumentales de l'étudiant.
- 1 chant destiné à une exploitation musicale dans l'enseignement fondamental, qu'il faudra apprendre en partie au jury et pour lequel il faudra avoir prévu des gestes (mimes ou mouvements).
- 1 morceau au clavier du meilleur niveau possible (**si** les 2 chants présentés sont accompagnés par un autre instrument que le clavier).

Déroulement de l'examen d'entrée :

- 1) Préparation individuelle (sauf pour les étudiants déjà diplômés de l'IMEP)
A son arrivée, il sera demandé au candidat de :
 - Déchiffrer un chant imposé (mélodie + accords) destiné à l'enseignement fondamental.
 - Réaliser une dictée d'une comptine pour enfant (mélodie, paroles et accords)
- 2) Epreuve devant jury
 - Chanter et accompagner le chant imposé à déchiffrer sur place.
 - Chanter et accompagner les pièces préparées à domicile.
 - Expliquer clairement sa motivation, son parcours musical et pédagogique et répondre aux questions du jury.